

***LES CHOIX BUDGÉTAIRES 2005-2006***

**LE SOUTIEN ESSENTIEL À UN**

**DÉVELOPPEMENT ÉQUITABLE ET DURABLE**

Mémoire présenté par le  
**CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**  
**au ministre des Finances, monsieur Michel Audet**

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2005-2006

Mars 2005



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

4200, rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente ayant comme principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale. Son membership comprend un éventail important de réseaux, d'organismes et de mouvements de la société civile qui travaillent activement au développement socio-économique du Québec, inspirés des principes et des pratiques de solidarité, d'équité et de prise en charge individuelle et collective.

Nous remercions le ministre des Finances pour cette opportunité de présenter nos priorités en préparation du Budget de l'année 2005-2006.

## **LES PRINCIPES QUI DOIVENT PRÉSIDER AUX CHOIX BUDGÉTAIRES**

Le processus de préparation du budget du gouvernement du Québec est un exercice complexe qui doit tenir compte d'un nombre important de variables et de choix que nous savons difficiles. Mais ce processus doit, à notre avis, tenir compte aussi d'un certain nombre de principes fondamentaux. Ces principes, qui guideront le gouvernement dans ses choix politiques et budgétaires, doivent inévitablement se fonder sur les valeurs, les consensus et les pratiques qui ont émergé et rassemblé les citoyens et les citoyennes d'ici au cours des décennies.

**Parmi ces principes, il nous semble essentiel de souligner l'importance :**

- **de réduire les écarts entre les riches et les plus démunis;**
- **de continuer à améliorer les conditions de vie de la classe moyenne;**
- **d'assurer la plus grande accessibilité aux services de santé et d'éducation pour l'ensemble de la population;**
- **et d'assurer un développement durable et équitable aux plans économique, social et culturel sur l'ensemble du territoire du Québec.**

Nous invitons le ministre de Finances à bien évaluer ses choix stratégiques à la lumière de ces principes afin de garantir l'adhésion de la collectivité québécoise aux grandes orientations du prochain Budget, condition essentielle à l'atteinte de nos objectifs financiers et sociaux.

## **DES AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT**

Bien que les membres du Chantier de l'économie soient préoccupés par une diversité d'enjeux qui trouveront réponses, espérons-le, dans les prochains Budget et Crédits 2005-2006 du Gouvernement du Québec, notre mémoire se concentrera sur cinq questions liées directement à notre mission de promotion et développement de l'économie sociale.

- 1.** La nécessité de poursuivre le soutien au développement local et régional, et notamment le soutien au développement des entreprises collectives.
- 2.** La nécessité d'orienter davantage les investissements en santé vers la prévention, le maintien à domicile et l'hébergement communautaire pour les aînées.
- 3.** La nécessité de renforcer l'investissement dans des mesures d'intégration et de formation de la main-d'œuvre, notamment auprès des personnes plus éloignées du marché du travail.
- 4.** La nécessité de poursuivre, voire d'accroître les investissements en habitation communautaire.
- 5.** La nécessité de continuer à supporter les familles québécoises à travers l'injection des sommes provenant du Gouvernement du Canada dans les services de garde et les services aux familles.

## **1. La nécessité de poursuivre le soutien au développement local et régional, et notamment le soutien au développement des entreprises collectives**

Le Québec n'est pas un territoire homogène. Certaines régions sont en pleine croissance; d'autres connaissent des difficultés importantes. Mais peu importe la situation, les besoins économiques, sociaux et culturels sont énormes. Souhaitant contribuer de manière dynamique aux réponses à ces besoins, des entreprises d'économie sociale se développent sur tout le territoire québécois. Dans plusieurs régions où le secteur privé traditionnel démontre peu d'intérêt à s'implanter sur des petits marchés ou des marchés moins solvables, les entreprises d'économie sociale deviennent le choix de plus en plus fréquent de citoyens désireux d'assurer le développement de leur région et de démontrer leur volonté d'occuper leur territoire et d'améliorer leur sort, individuel et collectif. Pour soutenir cette volonté des communautés, il faut accroître les investissements publics dans ce secteur.

Le Chantier croit qu'il est essentiel que le gouvernement poursuive ses investissements dans le développement économique et de l'emploi au Québec en garantissant aux entreprises collectives l'accès aux outils appropriés leur permettant d'assurer la réalisation de leur plein potentiel.

***À cet égard, nous souhaitons que le ministre des Finances s'assure que le prochain budget permette la mise en place des mesures suivantes :***

- La création d'un FIER dédié aux entreprises d'économie sociale en collaboration avec le Chantier de l'économie sociale et le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ).***
- L'annonce du renouvellement d'un Programme de soutien aux entreprises d'économie sociale dans le secteur de gestion de matières résiduelles.***

- *Le maintien et la consolidation des sommes dédiées à l'économie sociale dans le réseau des Centres locaux de développement (CLD).*
- *Le rétablissement du Programme de soutien au réseautage des entreprises d'économie sociale.*
- *Le renouvellement pour trois ans d'une entente permettant de consolider le réseau du crédit communautaire du Québec.*
- *L'apport de mesures correctives permettant d'éliminer l'impact socio-économique négatif des nouvelles mesures du Régime d'investissement coopératif.*

## **2. La nécessité d'orienter davantage les investissements en santé vers la prévention, le maintien à domicile et l'hébergement communautaire pour les aînés.**

Les budgets de la santé ne cessent d'augmenter en réponse aux besoins croissants de la population. À plusieurs égards, la société québécoise sera devant des choix douloureux si nous n'arrivons pas à réduire, ou à tout le moins freiner, la portion du budget gouvernemental dédiée à la santé. Par ailleurs, il est reconnu internationalement que la meilleure façon de réduire les dépenses des soins de santé est d'agir au niveau de la prévention et du maintien à domicile. Ceci correspond également au choix premier des personnes âgées qui préfèrent rester à la maison plutôt que d'être confinées dans des cadres institutionnels. Faut-il le rappeler encore une fois, la proportion du budget de la santé du Québec investie dans la prévention est nettement inférieure à celle recommandée par l'Organisation mondiale de la santé.

Les entreprises et organismes d'économie sociale jouent un rôle important dans le domaine de la prévention et du maintien à domicile. Agissant en complémentarité avec les services publics, ces entreprises offrent des services aux aînées (services d'aide domestique), aux jeunes familles (périnatalité), des résidences pour personnes âgées et d'autres clientèles en difficulté, ainsi que divers services dans d'autres domaines reliés à la santé et services sociaux.

***Nous recommandons au ministre des Finances d'assurer que tout réinvestissement en santé comporte une proportion importante d'investissement dans la prévention et le maintien à domicile. Parmi ces sommes, il faudra s'assurer que soient inclus des investissements pour permettre la consolidation et le développement des entreprises d'économie sociale en aide domestique et en périnatalité ainsi que le développement du logement communautaire pour des clientèles de la santé et services sociaux.***

### **3. La nécessité de renforcer l'investissement dans des mesures d'intégration et de formation de la main-d'œuvre, notamment auprès des personnes plus éloignées du marché du travail**

La lutte à la pauvreté prend plusieurs formes, notamment une meilleure redistribution de la richesse et l'amélioration du filet de sécurité sociale. Mais une des meilleures façons de permettre aux personnes de sortir de la pauvreté est de leur donner accès à une bonne formation et à un emploi décent.

L'intégration des personnes plus éloignées du marché de travail est, plus que jamais, un enjeu collectif. Le vieillissement de la population et la croissance économique des dernières années apportent des changements majeurs au marché du travail. Des pénuries de main-d'œuvre sont déjà ressenties dans plusieurs régions et secteurs de l'économie québécoise. Cette tendance sera de plus en plus forte dans les prochaines années.

Une des seules façons d'y répondre est par l'accroissement du taux d'activité de la population en âge de travailler. Cette nécessité économique correspond à la volonté de milliers de Québécois et Québécoises qui ne demandent que de pouvoir travailler. Mais faute de formation qualifiante, faute de soutien et d'accompagnement leur permettant d'intégrer le marché de travail après une absence prolongée, ces personnes ne peuvent pas répondre aux exigences du marché du travail. Il est donc essentiel, à la fois pour les personnes en situation de pauvreté et pour l'économie québécoise, d'investir davantage dans les mesures actives d'emploi.

***Nous recommandons au ministre des Finances d'accroître les budgets d'Emploi Québec dédiés à l'intégration sociale et économique des personnes éloignées du marché du travail. Nous croyons qu'il sera opportun, pour y arriver, de permettre l'activation de mesures passives et le réinvestissement dans des mesures actives des sommes épargnées dans les budgets d'aide sociale suite à la réintégration des personnes assistées sociales.***

#### **4. La nécessité de poursuivre et d'accroître les investissements en habitation communautaire**

En 2000, 445 200 ménages locataires québécois consacraient plus que 30% de leur revenu en loyer. De ce nombre, 218 490 y engloutissaient plus de 50% de leur revenu, 165 470 plus de 60% et 111 385 plus de 89%. Pour répondre à cette situation fort troublante, le milieu de l'habitation sociale et communautaire a été fort actif dans la réalisation de nouveaux logements sociaux. En 2004, l'habitation communautaire a été responsable de 2500 mises en chantier, soit 24% de tous les logements locatifs mis en chantier et 1800 nouveaux logements ont été occupés, soit 23% des logements locatifs achevés au Québec. En 2005, 5217 unités sont en élaboration et on prévoit 3000 nouveaux logements communautaires occupés.

***Il est essentiel que ce rythme de développement non seulement se poursuive, mais s'intensifie. Nous recommandons au ministre des Finances d'assurer que le prochain budget permette :***

- ***L'annonce dès ce printemps de la programmation 2006-2007 dédiée au développement du logement social permettant notamment la réalisation de logement coopératif et sans but lucratif.***
- ***L'ajout de fonds permettant l'annonce dès cette année du renouvellement du programme Accès Logis.***
- ***L'ajout de fonds pour compenser la hausse des coûts de réalisation.***
- ***La disponibilité de fonds supplémentaires pour le supplément de loyer d'urgence.***

## **5. La nécessité de continuer à supporter les familles québécoises à travers l'injection des sommes provenant du Gouvernement du Canada dans les services de garde et les services aux familles**

À la veille d'annoncer une politique de conciliation travail-famille, les besoins de support aux familles du Québec sont encore nombreux. Du côté des services de garde, le développement du réseau de 200 000 places devra être complété au cours de la prochaine année. S'ajoutent à cela, les besoins d'offres de services de garde atypiques, pour l'accueil des enfants handicapés ou le simple rétablissement du cadre budgétaire des centres de la petite enfance qui requièrent l'injection de sommes additionnelles. D'autres services aux familles, projets dans les municipalités, avec des organismes communautaires et autres, nécessitent aussi des fonds publics pour bien accompagner et soutenir les familles québécoises.

*Compte tenu de ces besoins et compte tenu de l'annonce du Gouvernement du Canada d'allouer des sommes, longtemps réclamées, aux besoins des provinces en matière de services de garde, nous recommandons au ministre des Finances d'attribuer intégralement les sommes transférées par le Gouvernement du Canada à l'enveloppe budgétaire « familles », soit une augmentation d'environ 5 % de ce budget.*

## **ANNEXE**

### **LE CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente ayant comme principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit les promoteurs d'entreprises d'économie sociale oeuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisirs, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, culture, etc.), les acteurs du développement local (Centre locaux de développement (CLD), Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), Corporations de développement économique et communautaire (CDÉC), Coopératives de développement régional (CDR), etc.) et les grands mouvements sociaux (syndical, communautaire, coopératif, culturel, écologiste et féministe). Son conseil d'administration est composé de vingt-neuf membres représentants les différents acteurs et partenaires de l'économie sociale.

Le Chantier de l'économie sociale est un réseau de réseaux d'entreprises et d'organisations collectives qui travaille en collaboration étroite avec un ensemble d'acteurs dans toutes les régions du Québec. Le Chantier a tissé des liens étroits avec des organisations à travers le Canada ainsi que sur le plan international.

Dans le cadre de sa mission, le Chantier de l'économie sociale a contribué directement à la mise en place d'organisations partenaires qui contribuent chacune à leur façon au développement de l'économie sociale au Québec. Il s'agit dans le domaine de l'investissement du RISQ (Réseau d'investissement social du Québec), dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre du CSMO-ÉSAC (Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire), dans le domaine de la recherche de l'Alliance recherche universités-communautés (ARUC-Économie sociale) et dans le domaine de relations internationales, du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ).